

Avertissement : notes prises au vol... erreurs possibles... prudence !

Mardi 19 mars 2019

Hôpital cantonal de Genève

Guérit-on d'une insuffisance cardiaque ?

Dr Ph. Meyer

L'article c'est « Withdrawal of pharmacological treatment for heart failure in patients with recovered dilated cardiomyopathy (TRED-HF): an open-label, pilot, randomised trial.

Halliday BP, Lancet. 2019 Jan 5;393(10166):61-73) ».

L'idée c'est de voir si on peut graduellement diminuer puis arrêter les médicaments (diurétiques, bêta-bloquants, IEC/ ARA1, anti-aldostérone) de patients ayant eu un épisode d'insuffisance cardiaque avec baisse de la fraction d'éjection < 40% (FEVG) après une cardiomyopathie dilatée, ayant récupéré une bonne FEVG.

Une randomisation ouverte (non aveugle) attribue la réduction progressive d'abord des diurétiques, ensuite des anti-aldostérones, ensuite, des bêta-bloquants et finalement des IEC/ARA1 toutes les 4 semaines...aux patients d'un 1^{er} groupe, et la poursuite du traitement sans réduction aux patients d'un 2^e groupe.

Une visite de follow-up à 16 semaines, et à 6 mois, avec examen clinique, mesure du proBNP et une IRM cardiaque.

Après 6 mois, les patients du 2^e groupe, subissent la même réduction de traitement comme ceux du 1^{er} groupe.

En gros...45% des patients du 1^{er} groupe récidivent leur insuffisance cardiaque dans les 6 mois si l'on arrête les traitements...et si j'ai bien compris, 36% des patients du 2^e groupe, auxquels on supprime les traitements après 6 mois supplémentaires, font eux aussi une récurrence de leur insuffisance cardiaque...

Moralité...les patients qui ont récupéré après un épisode de décompensation d'une cardiomyopathie dilatée doivent se considérer en rémission, mais PAS guéris...et l'on ne cherchera pas systématiquement à alléger leurs traitements...Si jamais on décide de le faire...il faudra y aller (très) prudemment avec des contrôles cliniques fréquents...



Compte-rendu du Dr Eric Bierens de Haan
ericbdh@bluewin.ch

transmis par le laboratoire MGD
colloque@labomgd.ch